

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

05 avril 2024

Décision du 6 février 2024 relative à la mise en place de nouvelles règles de fonctionnement de LCH SA pour la compensation de contrats financiers sur actifs numériques (segment « DigitalAssetClear »).

 Télécharger le contenu

Mots clés

INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ

POST-MARCHÉ

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



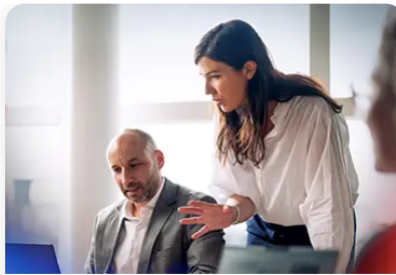
RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

28 mai 2026

Décision relative aux modifications des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) Aquis Exchange Europe, concernant le lancement d'une

secor   



ACTUALITÉ

POST-MARCHÉ

12 mai 2026

T+1 : l'Autorité des marchés financiers lance une courte enquête publique à destination des acteurs de la Place



ACCORD MULTILATÉRAL

POST-MARCHÉ

02 avril 2026

Accord-cadre du Crisis Management Group (CMG) de la chambre de compensation américaine ICE Clear Credit LLC (ICC)

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02